# Politique d'adhésion à l'AFSA et formulaire de demande

**Catégories de membres**

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique compte quatre catégories de membres.

1. Les **principaux membres** de l'Alliance sont des organisations régionales de producteurs alimentaires (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, etc.), des organisations régionales de populations autochtones, des mouvements régionaux de consommateurs et des réseaux régionaux d'ONG. (Dans ce contexte, "régional" signifie que l'on opère dans plus d'un pays africain).
2. Les **membres associés** comprennent des ONG spécialisées et des réseaux nationaux qui ne peuvent pas être membres principaux de l'AFSA par le biais d'un réseau régional.
3. Les **amis de l'AFSA** sont des organisations situées en dehors de l'Afrique qui soutiennent ce que défend l'AFSA et qui souhaitent travailler avec l'AFSA.
4. **Les membres honoraires** sont d'anciens présidents et d'éminentes personnalités africaines qui peuvent apporter une valeur ajoutée au travail de l'AFSA. Les membres identifient et suggèrent des noms potentiels au Conseil d'administration pour recommandation à l'Assemblée générale.

**Veuillez noter :** Les organisations qui sont déjà membres d'un réseau existant de membres de l'AFSA ne peuvent pas demander à devenir membre de l'AFSA à part entière.

**Critères d'adhésion**

Les membres doivent être des organisations existantes, viables, actives, travaillant pour la souveraineté alimentaire en Afrique, ayant de bons antécédents, croyant en ce que l'AFSA représente, et souscrivant aux principes de l'AFSA.

**L'AFSA défend la** souveraineté alimentaire et l'agroécologie. Nous promouvons les droits des producteurs d'aliments agroécologiques, notamment les peuples autochtones et les communautés locales, les petits agriculteurs, les pasteurs, les pêcheurs et les chasseurs-cueilleurs. L'AFSA croit en la résistance à la prise de contrôle des systèmes alimentaires africains par les entreprises.

**Les principes de l'AFSA**

1. Défendre les systèmes d'agriculture et de production des petites familles africaines basés sur des approches agroécologiques et indigènes qui soutiennent la souveraineté alimentaire, la santé, la nutrition et les moyens de subsistance des communautés.
2. Résister à l'industrialisation et à la marchandisation de l'agriculture et des systèmes alimentaires africains, à l'accaparement des terres, à la destruction de la biodiversité et des écosystèmes, au déplacement des populations autochtones et à la suppression de leurs moyens de subsistance et de leurs cultures.
3. Mettre l'accent sur les solutions apportées par les Africains aux problèmes africains et croire en la richesse de notre diversité.
4. Être une voix forte pour façonner la politique africaine sur les droits des communautés, l'agriculture familiale, les connaissances traditionnelles, l'environnement et la gestion des ressources naturelles.
5. Mettre l'accent sur les femmes et les jeunes en tant qu'acteurs clés de la souveraineté alimentaire.
6. Contribuer à la propriété et au contrôle des terres entre les mains des communautés.
7. Rejeter le génie génétique et la privatisation des organismes vivants.
8. Assurer et communiquer une compréhension claire et une analyse continue de la dimension politique de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire.
9. Travailler en synergie avec tous les acteurs qui soutiennent ce que nous faisons en tant qu'AFSA.
10. Mobiliser les agriculteurs, les pasteurs, les pêcheurs, les chasseurs-cueilleurs, les consommateurs et d'autres voix de la base pour parler de l'agroécologie, de la souveraineté alimentaire et du travail de l'AFSA.
11. Assurer l'apprentissage croisé et la collaboration entre les membres.
12. Œuvrer à la promotion des droits des peuples autochtones et des communautés locales à contrôler leurs ressources naturelles.

**Rôles et obligations des membres**

Les membres contribuent aux opérations et aux activités de l'AFSA. Cela comprend le soutien aux délibérations, la planification, les conseils, les questions financières et l'expertise. Les membres doivent être disposés à partager des informations à tous les niveaux et à participer activement aux réunions annuelles.

Les membres de base et les membres associés paient une cotisation et un abonnement annuel tels que déterminés par l'Assemblée générale de temps à autre. Les amis de l'AFSA peuvent contribuer en espèces ou en nature.

**Avantages de l'adhésion**

En appartenant à l'AFSA, les membres auront une voix continentale pour défendre la souveraineté alimentaire. Ils bénéficieront d'un échange de connaissances au sein des régions et entre elles. Les membres auront accès à des données et des informations et recevront des publications, des dépliants et d'autres matériels.

**Résiliation de l'adhésion**

Les membres cesseront d'être membres de l'AFSA s'ils :

* violer l'un des principes obligatoires de l'AFSA
* Mettre volontairement fin à leur adhésion,
* Se transformer en réseau ou en organisation.

Les membres qui n'ont pas payé la cotisation annuelle trois fois de suite seront considérés comme dormants et ne seront pas traités comme des membres à part entière tant qu'ils n'auront pas payé leur cotisation.

**Comment devenir membre**

Les organisations qui souhaitent devenir membres de l'AFSA doivent soumettre un formulaire de demande (ci-dessous).

Les demandes seront diffusées aux membres de l'AFSA pour réflexion et commentaires. Le Conseil d'administration examinera les candidatures et recommandera leur approbation ou leur rejet à l'Assemblée générale pour une décision finale.

**Veuillez remplir et renvoyer le formulaire de demande ci-dessous.**

|  |
| --- |
| DEMANDE D'ADHÉSION À L'AFSA |
| Nom de la personne de contact |  |
| Adresse électronique de la personne de contact |  |
| Pour quelle catégorie de membre souhaitez-vous postuler ? (*Membre principal, Membre associé, Ami de l'AFSA)* |  |
| Quel est le nom de votre organisation ? |  |
| Où se trouve le siège de votre organisation ?  |  |
| Coordonnées de votre organisation (adresse, courriel, téléphone, site web)  |  |
| Que fait votre organisation ? |  |
| Dans quel pays est-il enregistré ?  |  |
| Sous quelle forme d'organisation est-elle enregistrée ? |  |
| Quel est le numéro d'enregistrement ? |  |
| Dans quel(s) pays opérez-vous ? |  |
| Si vous êtes un réseau ou un organisme de coordination, combien d'organisations sont-elles membres ? |  |
| Quels sont les noms des membres de votre organisation, et où sont-ils situés ? |  |
| Combien de personnes environ sont membres de votre réseau ? |  |
| Pourquoi êtes-vous intéressé à devenir membre de l'AFSA ? |  |
| Que pouvez-vous offrir à l'AFSA en devenant membre ? |  |
| Date de la demande :  |  |

Veuillez envoyer le formulaire de demande dûment rempli à afsa@afsafrica.org